

FLASH-INFO

Lettre d'information de Sainte-Maure-de-Touraine

OCTOBRE 2022



**Reprise de la
vie associative**
Dossier P.6-7



Michel CHAMPIGNY Maire de Sainte-Maure-de-Touraine

ÉDITO

Chers administrés,

La période estivale vient de s'achever, les manifestations organisées par la Municipalité et les associations se sont enchaînées dans un esprit de retrouvailles et d'échange pour le bonheur de tous, après la pandémie.

Les périodes caniculaires nous ont obligés à prendre des mesures en accord avec les services de la Préfecture. Comme pour la Covid 19, le Centre Communal d'Action Sociale a entretenu des liens forts avec ses seniors pour connaître et répondre à leurs besoins.

La rentrée 2022 s'est bien déroulée dans nos écoles. Quant au milieu associatif, je tiens à saluer la mobilisation de tous les bénévoles lors du « Carrefour des associations ». Ils œuvrent au quotidien pour dynamiser la ville. C'est dans ce contexte que la politique majoritaire de la ville a fait le choix de concourir en 2022, au label « Ville Active et Sportive » où nous avons obtenu deux lauriers.

En effet, la Municipalité ne cesse de multiplier ses actions pour le bien-vivre de ses habitants par la continuité de l'aménagement de certains quartiers avec la création de lieux de convivialité comme au square des Passerelles et rue des Sablonnières. Le jury du label « Villes et Villages fleuris » a fait son passage en août pour le maintien de la deuxième fleur. Il a vivement encouragé la commune à poursuivre ses aménagements pour valoriser son cadre de vie, son fleurissement et ses espaces verts.

Je tiens à rappeler le classement de la ville en 2020 sous la dénomination « Commune Touristique », qui selon les dires de certains, permet de majorer les indemnités des élus. Il n'en est rien. Seules les villes classées « Station Touristique » (ville balnéaire ou station de ski) sont concernées. Les élus de la majorité travaillent pour l'image de la ville : l'obtention des labels n'entraîne pas de contrepartie financière.

Le service Communication va également lancer son défi en cette fin d'année puisqu'il va concourir pour l'obtention d'une récompense sur ces meilleures actions de communication.

Sur le plan économique, la Municipalité investit en permanence pour l'attractivité de son territoire. De nouvelles enseignes viendront prochainement compléter notre secteur rural. Cela conforte combien Sainte-Maure-de-Touraine est la ville de demain dans le sud de l'Indre-et-Loire.

Une troisième plateforme commerciale va bientôt s'implanter sur 3 hectares, route de Sepmes, signe de la création d'emplois et du développement commercial. Concernant la zone des Saulniers 2, l'installation de nouveaux porteurs de projets est en cours, puisque nous instruisons actuellement les permis de construire en mairie (et non dans les bureaux de la Communauté de Communes Touraine-Val de Vienne).

Le volet habitat de notre ville n'est pas en reste avec pas moins de quatre lotissements en construction, et la mise en vente de dizaines de terrains à bâtir.

Les événements en Europe, avec la guerre en Ukraine, nous incitent à la prudence et à la sobriété. Comme l'État nous le préconise, la collectivité va devoir faire des économies pour faire face à la hausse des tarifs de l'énergie. Cela se traduira dès cet hiver, par une légère baisse des températures dans les lieux recevant du public (sauf écoles), l'extinction plus tôt des lumières la nuit (à l'exception de la RD910) et la coupure systématique le soir des centrales téléphoniques et informatiques des services municipaux. Le choix de l'installation d'une chaudière biomasse, particulièrement économique et écologique, est également à l'étude. Elle permettra de chauffer, dans un premier temps, les écoles, les équipements sportifs, et le collège.

Notre collectivité, comme les autres, va subir de plein fouet l'inflation des prix : les denrées alimentaires pour nos cantines, les matériaux nécessaires aux travaux publics ou encore les fournitures de bureau. Cette hausse tarifaire aura de lourdes répercussions sur les budgets de fonctionnement et les investissements, précisément au moment où le gouvernement a choisi de réduire les marges financières des collectivités locales.

Enfin, pour terminer sur une note plus joyeuse, comme vous l'avez certainement remarqué par vous-même, de nouveaux visages sont venus remplacer des agents qui vous étaient familiers, suite à des départs en retraite ou des mutations vers d'autres collectivités. Aux uns, nous leur souhaitons une longue et bonne retraite, aux autres une belle carrière. Aux nouveaux arrivants, nous leur souhaitons la bienvenue au service de notre ville et de ses habitants.

Prenez soin de vous.

Votre Maire, Michel Champigny

Taxe foncière : Pas de hausse du côté de la commune

Les avis d'imposition de la taxe foncière vous sont parvenus. Les contribuables propriétaires verseront un montant plus important que l'année précédente. Cette hausse a été décidée par l'État, et non par les collectivités locales. Les bases d'imposition (qui correspondent à la valeur locative des biens immobiliers) ont été réévaluées par l'État, notamment en prévision de l'inflation. Cette augmentation n'est pas mentionnée sur votre avis d'imposition, mais a été confirmée au printemps dernier par le Ministère de l'Économie. La Municipalité, elle, a choisi de conserver des taux stables pour cette taxe foncière 2022.

Justice

En 2021, Monsieur Michel Champigny, dans l'exercice de ses fonctions, est intervenu chez un habitant de Sainte-Maure-de-Touraine pour insalubrité et maltraitance sur animaux. Lors de son intervention, il s'est fait menacer d'une arme à feu par le propriétaire des lieux.

Le Tribunal Correctionnel de Tours a condamné cette personne à plusieurs amendes et à des dommages et intérêts.



Claire VACHEDOR,

Première adjointe déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités et à la Santé / Cimetière / Communication / Aménagement urbain / Décorations de Noël / Administration générale / Ressources humaines

AFFAIRES SOCIALES

Le bus numérique de retour à Sainte-Maure-de-Touraine

Le bus numérique a vocation à accompagner les seniors et retraités, dans leurs apprentissages du numérique pour développer et favoriser le lien social, dans le cadre du « Bien Vieilli ». Un moyen pour les administrations, d'être au plus près des citoyens.

Fin 2022, deux journées de formation sont programmées. Celle du 17 octobre fut complète, et très appréciée pour les personnes de 72 ans et plus.

Pour la session du 19 décembre, les personnes âgées de 60 à 72 ans recevront prochainement par courrier, un bulletin d'inscription qui devra être retourné en mairie.



Soirée populaire

La soirée populaire fait son retour après 2 ans d'absence. Pour 2023, elle est programmée le 25 février dans la salle des fêtes. Le prix de la soirée, avec repas (couscous) et animation musicale, est fixée à 14 euros.

Hébergement des plus précaires pendant la période hivernale

Le Centre Communal de l'Action Sociale acquièrera une caravane afin d'héberger les personnes les plus précaires (SDF) pendant les jours de grand froid. Celle-ci sera installée au parking Ronsard à côté des toilettes publiques. Nous souhaitons mettre en place ce dispositif dès cet hiver.

Challenge Octobre Rose



Isabelle, couturière à Sainte-Maure-de-Touraine, a participé au challenge Octobre Rose organisé par l'association « Mon Bonnet Rose ». Son objectif était de réaliser des bonnets à partir de tissus récupérés

(doux et extensibles) pour les femmes atteintes du cancer qui perdent leurs cheveux à cause de la chimiothérapie.

Le Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS) soutient cet engagement en mettant gracieusement à disposition la salle intergénérationnelle du Veau d'Or. Accompagnée d'une dizaine de bénévoles, Isabelle a confectionné un maximum de bonnets qui seront distribués gracieusement dans les services de cancérologie un peu partout en France.

Repas des aînés

Le dimanche 16 octobre s'est tenu le traditionnel repas des aînés. Organisé par le CCAS, il a rassemblé 250 personnes autour d'un bon repas et d'une animation musicale. Des lots, offerts par les commerçants de la ville ont été mis en jeu à l'occasion d'une tombola. 150 repas ont également été livrés pour les seniors qui le souhaitaient.



Nouveaux visuels sur la façade de l'école Charles Perrault

Pour inaugurer cette nouvelle année scolaire, l'école maternelle Charles Perrault a fait « peau neuve ».

Deux nouveaux visuels, créés par l'artiste Kévin Le Gall, basé à Larcay, ont été installés au début du mois de septembre.

Ces fresques sont à découvrir à l'entrée de l'école.



COMMUNICATION

Lancement de la campagne vidéo « Un portrait, un commerçant/artisan »

Les commerçants et artisans contribuent à l'attractivité et l'animation de la ville. Leur proximité participe au bien-être des Sainte-Mauriens. Cette année, la ville veut les soutenir en réalisant des vidéos et des portraits qui seront diffusés sur sa page Facebook.

Plusieurs commerçants, nouvellement installés sur la commune ont déjà pu profiter de cette mise en lumière avec des vidéos publiées sur la Page Facebook et vues jusqu'à 5000 fois (depuis septembre 2022).

Moteur, ça tourne, et action !

Notre belle Chapelle des Vierges a été retenue pour être le lieu de décor du tournage d'une série américaine.

Vous pourrez découvrir les images dans quelques mois, la série, prochainement dévoilée, sera diffusée sur la plateforme de streaming Netflix !

La vidéo promotionnelle

Chaque année, la commune finance la réalisation d'une vidéo pour promouvoir la ville. Elle est en cours de réalisation. Certains d'entre vous se sont même prêtés au jeu, en devenant figurants. La vidéo sera présentée à l'occasion des vœux du maire, le vendredi 6 janvier 2023, dans la salle des fêtes.

Elle sera également visible sur le site de la Ville et sa page Facebook.

Les Trophées de la Communication

Depuis 2014, la Municipalité s'est engagée, avec son service de communication, pour valoriser son territoire et ses actions à travers la mise en place de nombreux outils de dernière génération et par la créativité des supports visuels. Aujourd'hui, elle concourt pour l'obtention d'un trophée national de la communication.



AMÉNAGEMENT URBAIN

Aménagement d'aires de jeux et d'espaces de convivialité

L'engagement de la collectivité en faveur de l'amélioration du cadre de vie des administrés est une priorité de la majorité. Chaque année, elle se mobilise pour promouvoir l'embellissement identitaire de la ville par la mise en place de nouveaux mobiliers et la création d'espaces publics pour petits et grands : aires de jeux, aires de convivialité, abri-vélos (au pôle Éducatif et Sportif)...



Square des Passerelles



Aire de jeux des Sablonnières



Yvon-Marie BOST,

2^{ème} Maire-adjoint délégué à la Culture, au Patrimoine et au Tourisme

CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME

Ensemble vivons la culture !

La culture dans notre monde moderne, ce n'est pas seulement un refuge, et une consolation au milieu du temps, c'est aussi la condition de notre civilisation. Je me félicite de voir notre commune ouvrir ses portes à de nombreux événements, en particulier au Château des Rohan et à la bibliothèque Gonzague Saint Bris. Ces actions diverses et variées que nous vous avons présentées dont, un regard

Retour sur la saison culturelle

► Le château des Rohan a accueilli pendant deux week-ends du mois de mai, une collection de paravents d'artistes contemporain prêtée par l'écrivain Daniel Couturier.

► La ville a proposé, le samedi 23 et dimanche 24 juillet, un week-end d'animations autour du célèbre personnage de d'Artagnan. Au programme : village historique, expositions artistiques, balades en calèche, initiation à l'escrime et projection d'un film de cape et d'épée.

► À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les 17 et 18 septembre, de nombreux monuments de Sainte-Maure-de-Touraine ont ouvert leurs portes à près de 400 visiteurs. Plusieurs animations ont été proposées : expositions artistiques à la Chapelle des Vierges et au Château des Rohan, exposition de photographies à la bibliothèque, ouverture de l'espace muséographique à l'Office de Tourisme, visites de la Crypte de l'Église et du centre historique, Circuit du Patrimoine et Circuit des Croix de la commune, conférence sur la Nationale 10, sans oublier le traditionnel Bouchon de Sainte-Maure-de-Touraine.



sur 44 paravents contemporains, le Festival d'Artagnan, les journées du Patrimoine, sans oublier un dimanche avec le Japon ont remporté un immense succès. Et pour terminer cette saison culturelle, en novembre un événement conférence avec le grand écrivain enquêteur du paranormal : Egon Kragel. À bientôt sur les chemins de la connaissance et du plaisir des yeux.

Yvon-Marie Bost



► Le dimanche 16 octobre 2022, Sainte-Maure-de-Touraine s'est parée des couleurs du Japon ! Une journée pour découvrir la culture nippone à travers des dégustations, de l'artisanat, d'une présentation de judo et de la traditionnelle cérémonie du thé, d'une conférence sur les haïkus, et la vente de mangas ! Plus de 500 visiteurs ont embarqué pour un voyage vers ce beau pays !

► Pour la 7^{ème} édition des Journées Nationales de l'Architecture, les 14, 15 et 16 octobre 2022, la Ville de Sainte-Maure-de-Touraine a eu le plaisir d'accueillir 50 photographes du territoire. Depuis 2017, Éric Tabuchi, photographe, et Nelly Monnier, plasticienne, sillonnent les routes de France sur les traces des quelques 500 régions naturelles. L'exposition était visible pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque, du 13 septembre au 22 octobre 2022.

Les événements à venir

► Le vendredi 25 novembre, à 19h dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville, vous sera proposée une conférence animée par Egon Kragel, célèbre auteur et enquêteur sur le thème « Dans le mystère et l'inexpliqué ».

► Visitez la ville en famille et en vous amusant ! Retrouvez à l'accueil de la mairie et à l'Office de Tourisme, des livrets jeux à remplir en famille, dès 4 ans.

Une fin d'année riche en culture à la bibliothèque !

De belles animations vous attendent en cette fin d'année à la bibliothèque municipale Gonzague Saint Bris. La comédienne Clarisse Léon, vous donne rendez-vous le samedi 26 novembre à 17h30 pour des lectures à haute voix de ses livres préférés. À vous de choisir votre livre parmi la sélection proposée ! Book Box c'est comme un Juke Box ... mais avec des livres !

Et pour les plus jeunes, rendez-vous le samedi 10 décembre à 17h30, pour un moment féérique avec la Compagnie Taïko. Ils vous présenteront le spectacle « Le cadeau de Frida » accessible dès 3 ans.

Ces événements vous sont proposés gratuitement, la réservation est vivement conseillée au 02 47 65 42 29.



REPRISE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle édition du Carrefour des Associations réussie

Le samedi 3 septembre 2022, vous avez pu venir rencontrer les associations de notre ville au Pôle Éducatif et Sportif. La journée a été ponctuée par de nombreuses animations et notamment des démonstrations sportives dans les différentes infrastructures présentes sur la commune. Un point restauration a été tenu par le club

de Handball. Cette manifestation fut également l'occasion de présenter le nouveau label « Ville Active et Sportive » (voir page 10) décroché par Sainte-Maure-de-Touraine, signe de la volonté de la Municipalité d'accompagner les associations qui œuvrent à la promotion du sport.

RETOUR EN IMAGE SUR LE CARREFOUR DES ASSOCIATIONS



LA VILLE SOUTIENT LES ASSOCIATIONS

La ville de Sainte-Maure-de-Touraine compte un tissu associatif très dynamique. Elle encourage cette vitalité et s'inscrit comme un véritable partenaire au service des associations, de leurs besoins et de leurs bénévoles. Outre l'octroi de subventions, la ville de Sainte-Maure-

de-Touraine soutient la vie associative par la mise à disposition d'équipements et de matériels, par l'aide à l'organisation des manifestations, par la mise à disposition de salles ou encore par le prêt d'un mini-bus.

Une nouvelle organisation pour recueillir les besoins des associations



Pour leurs demandes de soutien, les associations bénéficient désormais d'un interlocuteur privilégié en la personne de Victorine Boucher, au secrétariat général de la mairie. Il suffit désormais de compléter un formulaire unique pour exprimer des besoins matériels, pour bénéficier des services de réservation des salles, pour formuler des demandes d'autorisations administratives ou encore des besoins en communication. Victorine coordonne ensuite les différents services municipaux.

De nouvelles acquisitions en faveur des événements associatifs

Les associations participent au maintien de la solidarité, à l'épanouissement des individus et au développement culturel et sportif. Afin de les accompagner dans leurs activités, la ville met gratuitement à disposition, du matériel pour les associations.

Pour parfaire ce soutien, la ville a récemment acquis :

- Une sonorisation mobile ;
 - 20 barnums supplémentaires (un équipement très demandé dans le cadre des événements en plein-air).
- Elle a également renouvelé son stock de tables et bancs par du matériel plus léger.

Un nouveau véhicule en faveur des associations du territoire

Dans le cadre du dispositif de soutien aux associations, les Services Techniques de la commune ont fait l'acquisition d'un nouveau véhicule. Celui-ci sera dédié aux transports du matériel pour les événements associatifs.

Equipés d'un hayon, il permettra de faciliter la manutention.

- Coût pour la collectivité : 46 141.66 euros TTC.



Un relais en communication

La ville participe à la promotion des manifestations associatives en installant banderoles et affiches à la demande des associations.

Des messages peuvent également être diffusés sur les panneaux lumineux installés sur la commune.

L'organisation d'événements avec les associations : l'exemple de la Foire aux Fromages et à la Gastronomie

Après deux années d'absence en raison de la pandémie, les Sainte-Mauriens ont eu le plaisir de voir le retour de la traditionnelle Foire aux Fromages et à la Gastronomie, les 4 et 5 juin derniers.

Un événement qui a demandé un fort engagement de la part de la ville et de ses services avec :

- la mobilisation de l'ensemble des équipes des Services Techniques pendant plus d'une semaine pour l'installation puis le rangement du matériel après l'évènement ;
- la mobilisation de plusieurs agents pendant le week-end ;
- la tenue du PC sécurité par les conseillers municipaux ;
- le nettoyage des rues et sanitaires, et l'évacuation des déchets ;
- la location de matériel à la CCTVV ;
- le transport du matériel depuis les villes de Nouâtre et l'Île-Bouchard ;
- la fourniture gratuite de l'électricité et de l'eau pour les exposants ;
- le déploiement d'une installation électrique provisoire ;
- la mise à disposition gratuite de plusieurs salles de la ville (gymnase Marcel Cerdan, salle des fêtes et château des Rohan) ;
- la mise en place d'un périmètre sécurisé avec la mise à disposition de véhicule anti-bélier ;
- la prise d'arrêtés et la mise à disposition gratuite de l'espace public ;
- la diffusion de l'affiche sur les sucettes publicitaires et le panneau lumineux.

La ville remercie l'investissement des bénévoles de l'association du Comité de la Foire aux Fromages pour la prise des réservations des stands et l'accueil des exposants lors du week-end ainsi que l'animation.





Christine BOISQUILLON,

3^{ème} Maire-adjoint déléguée à l'Environnement et au Développement durable

ENVIRONNEMENT

Label « Villes et Villages Fleuris »



Le jury régional « Villes et Villages Fleuris » a visité notre commune fin août, afin de confirmer la labélisation « 2 fleurs », obtenue en 2019. Au cours d'un parcours traversant la commune, au fil des massifs, de la mise en valeur des monuments et diverses richesses patrimoniales de Sainte-Maure-de-Touraine, le jury s'est montré impressionné par le travail effectué par les équipes Fleurissement, Espaces verts, Propreté et Voirie pour parvenir à ce résultat compte tenu de la superficie de la commune. La volonté de la Municipalité de prendre en compte les enjeux environnementaux, de protéger la biodiversité et les ressources naturelles, se concrétisera par la mise en place du plan de gestion différenciée des espaces verts actuellement en cours d'élaboration.

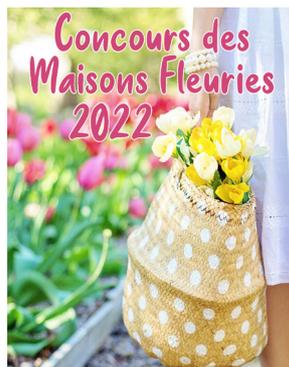
Verdissement du cimetière

La commune souhaite donner davantage de place au végétal dans l'aménagement du cimetière. Ainsi des travaux d'engazonnement ou encore la mise en place de plantes permettront de développer l'intérêt paysager de ce lieu de recueillement.

Ce projet permet par ailleurs de répondre à la nouvelle réglementation interdisant les désherbants (glyphosate).



Concours des Maisons Fleuries 2022



Le jury, qui s'est réuni courant septembre, a établi le classement pour 2022, tenant compte des conditions météorologiques exceptionnelles.

Cette année encore, les candidats ont fait preuve de créativité pour embellir notre commune, tout en respectant les impératifs environnementaux.

Bravo à eux !

Brigade Verte et service propreté

Le service propreté vient d'accueillir son responsable, Cédric Hildalgo, auquel nous souhaitons la bienvenue. Les 3 agents de ce nouveau service seront bientôt équipés d'un véhicule électrique en cours de livraison. Avec le recrutement d'un nouvel agent de police municipale, au 1^{er} janvier 2023, le schéma de la Brigade Verte sera complet.

Elle aura un rôle de proximité, pour veiller à la propreté de la ville en sensibilisant sur les bonnes pratiques. Elle veillera également à la lutte contre les dépôts sauvages ou les comportements pouvant porter atteinte à l'hygiène publique et à l'image de la commune.



Plan de sobriété énergétique



La Municipalité poursuit la mise en place de son plan de sobriété énergétique. Depuis plusieurs années, les éclairages des bâtiments communaux ont été équipés en ampoules Led :

- en 2020, les parkings de la route du Louroux et de l'Hôtel de ville,
- en 2021, l'école Voltaire puis la route de Chinon,
- en 2022, la route de Sepmes et l'espace Theuriet.

Pour la période automne-hiver 2022-2023, la recherche de sobriété sera accentuée avec la réduction des éclairages publics de la façon suivante : l'ensemble de la commune sera éteint de 22h30 à 6h30, la place Maréchal Leclerc s'éteindra de 0h à 6h. Seule particularité, l'avenue du Général de Gaulle restera éclairée toute la nuit. La mise en service du chauffage sera retardée le plus possible : les salles communales, ainsi que l'Hôtel de Ville verront leur température maintenue à 19°, le gymnase Marcel Cerdan verra sa température abaissée à 16°. L'étude de faisabilité de la chaufferie biomasse est lancée, le projet devrait aboutir pour l'exercice 2024. Des panneaux photovoltaïques équipent déjà les toitures de l'école élémentaire Voltaire et du gymnase Marcel Cerdan.



Lionel ALADAVID,

4^{ème} Maire-adjoint délégué à l'Aménagement et l'Urbanisme

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Lancement d'une étude de mobilités sur la commune

La ville de Sainte-Maure-de-Touraine a été labellisée « Petites Villes de Demain » et bénéficie d'un accompagnement pour concrétiser son projet de territoire, faire face aux problématiques qu'elle rencontre et renforcer son attractivité.

C'est dans ce cadre que la Municipalité a lancée une étude sur les mobilités. Elle portera plus particulièrement sur les équipements de voirie, la signalétique, le stationnement, les bornes de recharge pour véhicules électriques, les transports en commun, les transports privés, l'autopartage, le covoiturage ou encore les cheminements piétons et cyclables.

Elle comprendra 3 phases :

- ▶ Une phase de diagnostic qui permettra de comprendre les problématiques actuelles ;
- ▶ Une phase de propositions d'amélioration afin de remédier aux dysfonctionnements identifiés ;
- ▶ Une phase opérationnelle de plan d'actions.

Aménagement de la rue de Loches

La ville souhaite revoir les aménagements de la rue de Loches et de ses rues adjacentes, afin d'améliorer la sécurité des déplacements piétons, vélos et voitures, et rationaliser le stationnement. Pour la réalisation de ce projet d'aménagement, la ville a retenu le bureau d'étude BETA Ingénierie, rencontré le jeudi 6 octobre 2022. Leur équipe travaillera en lien étroit avec une commission municipale chargée de suivre cette opération. La proposition d'aménagement devra prévoir une circulation à sens unique des véhicules et une circulation à double sens pour les cyclistes, tout en veillant à préserver une largeur de trottoirs suffisante pour les piétons et à organiser le stationnement.

Incivilités et troubles du voisinage

Les nuisances sonores causées par les aboiements de chiens portent atteinte à la tranquillité publique. Il est rappelé aux propriétaires d'animaux, et à ceux qui en ont la garde, qu'ils sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler et gémir, de façon répétée un animal.



Aménagement de l'ilot central

L'aménagement d'un espace de stationnement ombragé permettra de valoriser et d'embellir les abords du centre historique de Sainte-Maure-de-Touraine, tout en créant un lien avec le centre-ville. Avant de pouvoir débiter les travaux, l'Institut national de recherches archéologiques préventives réalisera un diagnostic. Celui-ci débutera le 14 novembre 2022 et permettra de déterminer si des mesures de protection du patrimoine sont nécessaires.



Délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

Une procédure de délégation de service public a été lancée pour le renouvellement du contrat de concession par délégation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Monsieur le Maire, accompagné par la commission de Délégation de Service Public, a engagé des négociations avec pour objectif de limiter l'impact financier de ce nouveau contrat sur les usagers. Le Conseil Municipal a procédé au choix de l'entreprise Véolia Eau - Compagnie Générale des Eaux.

Grâce à ces négociations la facture des usagers ne subira aucune augmentation.

Aménagement des nouveaux lotissements

L'aménagement des nouveaux lotissements progresse. Le Conseil Municipal a délibéré pour nommer les rues nouvellement créées : la rue Georges Courteline et les impasses Maurice Davau et Jacques Marie Rougé pour le lotissement du Couvent ; les rues Louis Martineau, du Sauvignon et des Vignes pour le lotissement des Vignes de la Cornicherie ; la rue André Malraux et les impasses Jean Carmet et Jacques Villeret pour le lotissement Villa Touraine.



Frédéric URSELY,

5^{ème} Maire-adjoint délégué aux Sports et aux Activités de loisirs

SPORTS ET ACTIVITÉS DE LOISIRS

Sainte-Maure-de-Touraine labélisée « Ville Active et Sportive »



Sainte-Maure-de-Touraine a décroché le jeudi 25 août, le niveau 2 du label National « Ville Active et Sportive ». Une récompense qui vient distinguer notre ville.

Monsieur Ursely, adjoint aux Sports, accompagné du Maire, Michel Champigny, était présent à la cérémonie organisée à l'Opéra de Limoges pour recevoir cette précieuse distinction.

L'occasion également de rencontrer de nombreux élus locaux de communes labélisées de France, ainsi que l'athlète française Christine Arron championne du monde du 4 x 100 mètres en 2003, détentrice depuis 1998 du record d'Europe du 100 mètres et élue aux sports dans sa commune de Champigny-sur-Marne.

Ce label a pour objet de distinguer les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique, sportive et ludique, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre.

Ces deux Lauriers sont les garants de la volonté de la Municipalité de s'engager auprès des associations sportives et de rendre la pratique sportive accessible à tous.

Avec deux Lauriers, notre commune se place au même niveau que Tarbes, Royan, Carcassonne ou, plus proche de nous, Blois et Joué-lès-Tours.

Le Sport à Sainte-Maure-de-Touraine en quelques chiffres :

1 600 adhérents
29 associations sportives
32 équipements sportifs
(propriété de la Ville)

Le sport, une richesse pour notre commune

La diversité de l'offre sportive est une richesse pour notre commune et la Municipalité remercie l'ensemble des bénévoles, qui œuvrent chaque jour pour le développement du sport sur notre territoire.

Les services municipaux sont également pour beaucoup dans l'obtention de ce Label. La Direction de l'Enfance et des Sports et les Services Techniques sont constamment à l'écoute des bénévoles des associations pour entretenir, enrichir et développer l'offre sportive de Sainte-Maure-de-Touraine.

Chaque semaine, de nombreuses rencontres sportives ont lieu sur notre commune : football, handball, athlétisme, tennis... N'hésitez pas à aller encourager nos sportifs. Les programmes de ces manifestations sont publiés sur les réseaux sociaux de la ville et de ces associations.



Droit d'expression des groupes politiques

(art. L-2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Force est de constater, après deux ans et demi de mandat, que la situation et l'image de notre commune ne cessent de se dégrader. Face à une majorité dépassée, les élus de notre groupe exercent pourtant une opposition constructive au conseil municipal mais sans être entendus. Si, comme nous, vous trouvez qu'il est urgent de réagir, complétez notre formulaire d'inscription en ligne afin de recevoir toutes nos publications et informations. Nous comptons sur vous !

Inscription gratuite et confidentielle sur notre site www.agissonspoursaintemaure.org
Contact : agissonspoursaintemaure@gmail.com



Christine THERET

6^{ème} Maire-adjointe déléguée à l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse

ÉDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

Que font les enfants de 15h30 à 16h30 ?



Exemple d'activités proposées :

Le lundi	Le jeudi	Le vendredi
- Sucré / Salé	- Ludothèque	- Sucré / Salé
- Ultimate	- Sucré / Salé	- Scrapbooking
- Jeux de balle	- Hockey	- Prépare ta rentrée
- Badminton	- Tchoukball	- Ludothèque
- Scoubidou/	- Zumba kids	- Badminton
Attrape rêves	- Jeux	- Sports collectifs
- Trouve ta voix	coopératifs	- Dessin
- Jeux de société	- Sports collectifs	- Jeux libres
- Motricité	- Dessin	
- Jeux libres	- Jeux libres	

Retrouvez ci-dessus toutes les activités périscolaires que les animateurs de nos écoles peuvent proposer durant les NAP tous les lundis, jeudis et vendredis. Pour la deuxième année, les enfants de l'école maternelle Charles Perrault profitent d'activités adaptées à leurs âges.

La boîte à livres



Cet été, la boîte à livres a fait « peau neuve » ! Cet espace, imaginé par le Conseil Municipal des Enfants et mis en place en 2019 au parc Robert Guignard, ravit les promeneurs et les campeurs. La Municipalité vous invite à la faire vivre. Mais comment fonctionne-t-elle ?

Son fonctionnement est souvent méconnu, vous trouverez ci-dessous les grandes lignes du règlement de la boîte à livres :

- ▶ Prenez ou empruntez un livre, sans contrainte, sans intermédiaire, 24h sur 24h.
- ▶ Déposez des livres s'adressant à un large public (pas de livres pouvant heurter la sensibilité, ni d'ouvrages abimés).
- ▶ Respectez les capacités d'accueil de la boîte !

Le Conseil Municipal des enfants (CME)

En juin 2021, la nouvelle équipe du CME a été élue pour 2 ans. Enthousiasmés de participer à la vie de notre cité, les enfants ont élaboré un calendrier d'activités. Même s'ils ont conservés une grande majorité des manifestations mises en place par leurs prédécesseurs, ils apportent leurs idées par des nouvelles organisations. Venez les encourager lors des différentes activités ! Pour ce faire, nous vous communiquons le planning jusqu'en juin 2023, date des prochaines élections :

- ▶ Commémoration du 11 novembre ;
- ▶ Soirée jeux en famille, le vendredi 25 novembre ;
- ▶ Village de Noël, le samedi 3 et dimanche 4 décembre ;
- ▶ Finale départementale du Concours des Petits Champions de la Lecture, le vendredi 3 mars 2023 ;
- ▶ Olympiades, le samedi 29 avril 2023 ;
- ▶ Echange intergénérationnel, le mercredi 31 mai 2023.

Restauration scolaire

Après 6 ans sans augmentation et un changement de prestataire de service pour l'entreprise « Valeurs culinaires » cet été, le conseil municipal du 28 juin dernier a voté une augmentation des repas de 0,10 cts.

Les tarifs ont évolués comme suit :

- Le repas des maternelles passe de 2,65€ à 2,75€.
- Le repas des élémentaires passe de 3,05€ à 3,15€.

Mais combien coûte un repas ?

Coût de fonctionnement de la restauration scolaire : 327 094.87 €

Nombre de repas servis en 2021 : 35 432

▶ Coût de revient par repas : 9.23 €

Le reste à charge est financé par la ville. Il varie entre de 6,08€ et 6,48€ soit 66 à 71% du coût de revient d'un repas.



VILLAGE DE NOËL

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2022 DE 10H À 21H

RESTAURATION ET CONCERT EN SOIRÉE

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2022 DE 10H À 18H

PLACE DU MARÉCHAL LECLERC

À vous de jouer ! Concours du plus beau sujet de Noël !

Créez par vos propres moyens, le plus beau sujet de Noël (boule, étoile, lutins,...) et apportez le en Mairie (à l'accueil) entre le 23 novembre et le 30 novembre 2022.

Le gagnant sera récompensé !

Les sujets collectés pour le concours serviront à la décoration du sapin du village de Noël !